

S-O-Z-H-Z-E-C-Q-T-N-I-N-G-S-A-I-N-T-L-E



N° 48 - Décembre 2016

Sommaire

Le mot du maire	p 2
Un St Quentinnois à l'honneur	p 3
Informations pratiques	p 4
Informations communales	p 7
Commissions communales	p 9
Vie de l'école	p 14
Vie associative.....	p 17
Point lecture intercommunal.....	p 26
Informations Intercommunales	p 27
Nouvelles paroissiales	p 33
Etat Civil	p 33
Dates à retenir	p 34

Cérémonie des Vœux

*Madame le Maire
et le conseil municipal
sont heureux de vous inviter
à la cérémonie des vœux*

*Le dimanche 15 janvier 2017
à 10 h 30
à la Salle de loisirs*

Programme

- * Vœux*
- * Accueil des nouveaux
habitants et des
nouveaux nés*
- * Verre de l'amitié*



Cérémonie 2016





Le mot du maire

Les lumières scintillent dans les villes, les villages, les maisons ; par la féerie qu'elles apportent, elles sont annonciatrices des fêtes et du changement d'année.

2016 a connu ses difficultés : d'emploi pour certains, familiales pour d'autres, économiques, pour le commerce et l'artisanat, et en plus météorologiques, pour le monde agricole.

Ceci accentue l'effet de crise, dans un contexte d'instabilité politique et d'insécurité.

A l'inverse, pour d'autres, l'année aura apporté ses joies, ses bonheurs, ses satisfactions. A nous de croire et d'agir pour un avenir toujours plus radieux pour nous, en particulier pour nos enfants, nos jeunes, notre ruralité et ceux qui s'installent sur notre commune.

Avec nos moyens et l'incidence des baisses des dotations de l'Etat (voir page 9, soit un manque financier de 23 293.59 € sur 5 ans), on pourra retenir pour 2016 :

- La signature d'une convention de disponibilité des Sapeurs-Pompiers Volontaires, entre la municipalité et les pompiers de l'Araize, pour Sandrine Molbert, notre agent technique et Pompier Volontaire
- Le chantier d'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public. L'abattage des arbres, de part et d'autre de la rue de la Promenade facilite ces travaux.
- Le ravalement de l'étage de la façade nord de la mairie
- La carte communale, approuvée par le conseil municipal lors de sa séance du 6 décembre.

Quant à 2017, nous prévoyons :

- La fin du chantier d'enfouissement, avec la pose des candélabres équipés d'éclairage Led
- L'acquisition d'un terrain pour la création d'un parking à proximité du cimetière, occasionnée par l'opportunité d'achat de ce terrain
- Peut-être la suite de la réflexion sur l'aménagement du centre bourg.

Merci aux membres des différentes associations communales, en particulier à leurs responsables, qui s'engagent pour l'épanouissement des adhérents ; n'hésitez pas à les rejoindre (vous trouverez dans ce bulletin les informations nécessaires). Les associations sont vitales pour le bien des uns et des autres ; aussi, la municipalité apporte son soutien par les différentes mises à disposition et les aides qu'elle procure.

Dans l'attente de la cérémonie des vœux, je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année, simples et remplies de bonheur, à l'image de la décoration de notre bourg, où petits et grands se sont investis.

Bonne année 2017. Bonheur, joie, santé, à vous et vos proches.

A Saint Quentin les Anges... un village où il fait bon vivre.

Marie-Jo GAUDMÉ

UN ST QUENTINOIS A L'HONNEUR ...

Simon GOULAY en mission au Népal

Namaste !

Voilà presque déjà quatre semaines que je suis installé au Népal, dans sa capitale Katmandou. La première image qui me vient, c'est le saut à l'élastique. Le saut à l'élastique, sans élastique ! effectivement, je suis plongé dans un pays où tout est différent : les habitudes sont différentes, les coutumes sont différentes, la culture est différente, les paysages sont différents. Toutes ces différences rendent le voyage encore plus riche (humainement bien sûr).

Je suis en mission humanitaire dans un centre pour enfants atteints de malnutrition : Nutritional Rehabilitation Home (NRH). Celui-ci peut accueillir jusqu'à une trentaine d'enfants, ils peuvent être âgés de quelques mois jusqu'à l'adolescence. Les enfants viennent pour un mois minimum jusqu'à ce qu'ils reprennent du poids et aillent mieux. Ensuite, ils peuvent retourner dans leur domicile, ils sont accompagnés le plus souvent de leur maman et de temps en temps du papa. Nous sommes trois volontaires à intervenir dans ce centre ; nos missions sont très simples : nous aidons les mamans à donner à manger à leurs enfants, nous menons des activités et animations pour divertir leur quotidien et nous pouvons faire quelques actes de soins. Le grand objectif du centre est de faire prendre du poids aux enfants et d'éduquer les parents dans l'alimentation de leur bébé. Pour cela, de nombreux professionnels comme infirmières, médecins, personnes de l'administration, cuisinières sont présents, tous les jours, pour venir en aide à ces enfants. NRH est financé par une fondation connue dans le monde : Nepal Youth Foundation, qui elle-même est financée par des dons.



Je vais vous donner l'exemple d'un jeune garçon de 12 ans qui est arrivé au centre quelques jours avant que je commence. Son état était très grave, à 12 ans, il pesait à peine 17 kg, il ne pouvait ni marcher ni se déplacer et une aide quotidienne était nécessaire. Heureusement, ses parents étaient à ses petits soins. Et puis les jours ont avancé, il acceptait de plus en plus de nourriture, de plus en plus de contacts humains et aujourd'hui, après trois semaines dans le centre, il réussit à marcher tout seul, à croquer dans une pomme, à manger son Dalh'Bat (plat quotidien des Népalais) tout seul etc. C'est extraordinaire ! C'est une mission très riche où j'apprends énormément de l'échange humain !



En ce qui concerne la vie au Népal, elle est très simple. Ici, tout prend plus de temps : préparer à manger, se laver les dents, laver ses affaires, faire sa toilette, etc.

Mais, après quelques semaines de vie asiatique, le maître mot du Népal pour moi est le RESPECT. Effectivement, ici, il y a énormément de respect entre toutes les personnes.

Cette mission humanitaire m'ouvre énormément ; c'est là que je me rends compte du confort que nous avons chez nous, comme tourner le robinet et avoir de l'eau potable et de l'eau chaude, avoir une machine à laver, avoir l'électricité H24, pouvoir respirer dans la rue sans être obligé de mettre un masque, autant d'exemples qui nous paraissent à nous, occidentaux, si naturels !

J'invite tout le monde à s'ouvrir un petit peu à ce qu'on a autour de soi, vous verrez, ça fait mal au début et ça finit par faire énormément de bien.

Pour terminer, je voudrais sincèrement remercier toutes les personnes qui m'ont soutenu dans cette grande aventure. Il y a eu une énorme participation financière (plus de 150 donateurs, pour plus de 1600 euros de dons) ; je remercie tout particulièrement la mairie de Saint-Quentin les Anges de m'avoir aidé en attribuant un don à mon projet.

J'organiserai en janvier, une soirée où j'expliquerai toute cette grande aventure, avec une retransmission en vidéos et photos.

Un grand merci encore à toutes et à tous ! A très bientôt.

Namasté. Simon

INFORMATIONS PRATIQUES

↳ DEMANDES DE CARTES D'IDENTITE EN MAIRIE...

BIENTOT LA FIN

Après les cartes grises (2009) et les passeports (2014), les mairies se voient retirer la prise en charge des demandes de carte d'identité.

En effet, dans le cadre de la réforme des Préfectures intitulée « Plan préfectures nouvelle génération », les conditions de délivrance de ces documents changent.

Cela induit que les demandes de cartes nationales d'identité seront traitées dans les mêmes conditions que les passeports biométriques ; c'est-à-dire à travers un Dispositif de Recueil informatique (le DR) que seules quelques mairies de la Mayenne possèdent ; il s'agit de celles de Bonchamps-lès-Laval, Changé, Château-Gontier, Craon, Ernée, Evron, Gorron, Lassay-les-Châteaux, Laval, Mayenne, Meslay-du-Maine, Pré-en-Pail, Saint-Berthevin et Vilaines-la-Juhel



Après une première phase d'expérimentation, dans les Yvelines, puis pour l'ensemble de la région Bretagne, ce mode opératoire sera généralisé en février/mars 2017.

Bonne nouvelle toutefois : le principe de gratuité sera maintenu dans tous les cas où il s'applique déjà !!

En attendant, c'est avec grand plaisir que Madame Guédon – Secrétaire de Mairie vous recevra pour réceptionner vos demandes de titres à modifier ou renouveler.

↳ LES ELECTIONS EN 2017

2017 sera une année riche en terme d'élections. Voici les dates à retenir :



Dimanche 23 avril.....1^{er} tour des élections présidentielles
Dimanche 7 mai.....2^{ème} tour des élections présidentielles
Dimanche 11 juin.....1^{er} tour des élections législatives
Dimanche 18 juin.....2^{ème} tour des élections législatives

Le bureau de vote, qui se situe à la mairie, sera ouvert de 8 h et **19 h**.

Tout habitant peut participer à la tenue du bureau de vote et aux opérations de dépouillement, qui ont lieu dès la clôture des opérations de vote. Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous faire connaître au plus vite auprès de la mairie.

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi et Mardi :

8 h 30 - 12 h 00

Judi :

8 h 30 - 12 h 00 ; 16 h 00 - 18 h 00

Tel. 02.43.06.19.53

e-mail :

stquentinlesanges@wanadoo.fr

site internet :

www.stquentinlesanges.mairie53.fr

NOS ASSISTANTES MATERNELLES

Les assistantes maternelles en fonction sur la commune



Vous êtes nouveaux Parents ? Vous reprenez bientôt le travail ?
Nous vous invitons à vous rapprocher des assistantes maternelles présentes sur la commune :

- * Lydie GOHIER - Les Hardières - 02.43.06.39.38
- * Brigitte GUINEHEUX – Livet – 02.43.70.79.00
- * Liliane POCHE - La Trilloterie Nord - 02.43.70.16.81

NOS TARIFS 2017



Salle de loisirs 2017

2 salles	Habitants hors commune	295
	Habitants de la commune	260
2 salles	Habitants hors commune	445
Forfait Week-end	Habitants de la commune	410
Grande salle	Habitants hors commune	257
AVEC CUISINE	Habitants de la commune	221
Grande salle AVEC CUISINE	Habitants hors commune	385
Forfait Week-end	Habitants de la commune	350
Petite salle	Habitants hors commune	144
AVEC CUISINE	Habitants de la commune	126
Vin honneur	Grande salle	98
ou réunion	Petite salle	48
Chauffage (15/10 au 15/04)	2 salles	55
	Grande salle	40
	Petite salle	29
	Vin honneur gde salle	29
	Vin honneur petite salle	20
Vaisselle	Par personne	0.63
Couvert complet		0.37
Verre (vin d'honneur)		

Concessions cimetières 2017

	15 ans	30 ans
Concession « traditionnelle »	61 €	128 €
Cavurne 0.60 m * 0.60 m	35 €	58 €
Epannage de cendres jardin du souvenir	22 €	

Il nous a été rapporté plusieurs cas de présence de frelons asiatiques sur notre commune.

En effet, si, à priori, le frelon asiatique ne s'avère pas plus dangereux que ses congénères lors du butinage ou si on se trouve loin de son nid (10 à 15 mètres minimum, tout de même !), il n'en sera pas de même **s'il se sent agressé (branches remuées, bruit d'appareils de jardinage ou bricolage, etc.)** ou si l'on essaye de détruire son habitat.

Le FDGDON de la Mayenne se tient à votre disposition pour tout renseignement :
Tel. 02.43.56.12.40

e-mail : accueil@fdgdon53.fr

La piqûre d'un frelon asiatique est toute aussi violente et dangereuse que celle d'un frelon européen. Seule les femelles sont équipées d'un dard pouvant sortir de 6 millimètres, et traverser même un gant de cuir pour travaux extérieurs. **Contrairement à l'abeille qui laisse son dard harponné et planté dans la chair de la victime piquée, le frelon asiatique peut s'acharner et piquer plusieurs fois.**

La dose de venin injectée par le frelon est plus importante que celle d'une guêpe, plus profonde et bien sûr plus douloureuse. Les effets qui s'en suivent sont aussi plus importants. En cas d'allergie, une seule piqûre mal placée (gorge, bouche et plus largement la tête) peut entraîner un œdème de Quincke ou un choc anaphylactique et la mort si un traitement spécifique n'est pas mis en œuvre très rapidement. En cas de piqûres multiples (très fréquent), il y a risque de troubles importants, car le venin est neurotoxique et cardiotoxique.

Nous vous recommandons donc de ne pas intervenir vous-même, mais de faire appel à des spécialistes, dès que vous avez repéré un nid.



Les pompiers de l'Araize (Chatelais et Bouillé Ménard)

Vous trouverez ci-dessous un point sur les interventions du Centre de première intervention de l'Araize au cours des 10 premiers mois de l'année 2016.

Nombre total d'interventions : 100

- ☛ 72 secours à personne
- ☛ 6 accidents sur la voie publique
- ☛ 22 incendies et opérations diverses

Sur les communes :

- ☛ 21 à Bouillé-Ménard
- ☛ 27 à Chatelais
- ☛ 10 à L'hotellerie de Flée
- ☛ 8 à St Quentin les Anges (contre 12 pour 2015)
- ☛ 20 renforts dans le Segréen
- ☛ 16 renforts sur 10 autres communes

Ce centre de secours recherche des pompiers volontaires. Pourquoi pas vous ?

Pour cela, il faut :

- Habiter à moins de 6 min. de centre de secours de Chatelais (ce qui est le cas de St Quentin les Anges)
- Et
- Etre âgé de 16 à 55 ans

Pour plus de renseignement, vous pouvez prendre contact avec les pompiers du centre, sur place, le lundi soir, entre 19 h 00 et 20 h 30



Le défibrillateur peut sauver une vie...
Nous vous rappelons que la commune en possède un, situé sur le pignon sud de la salle Louis Garnier (entre l'église et la mairie)

INFORMATIONS COMMUNALES

VŒUX 2016

Cette cérémonie s'est déroulée le 17 janvier.



Une soixantaine de Saint Quentinnois se sont retrouvés pour accueillir les 23 nouveaux habitants de 2015.

Ceux présents à la cérémonie se sont vus remettre des « Bons Repas » de 10 € par personne, à valoir au restaurant Le Relais.

Actuellement, 13 de ces habitants sont toujours sur notre commune.

Ce fut également l'occasion de mettre à l'honneur notre année exceptionnelle en naissances : 11 bébés. Félicitations aux parents qui ont reçu des bons d'achat de 15 €, à valoir au magasin Tentation à Craon.



Pour 2016, 22 nouveaux habitants et 6 naissances ont été comptabilisés à ce jour.

Le 15 janvier 2017, c'est avec grand plaisir que nous renouvellerons ces opérations « Bienvenue » et « Félicitations » pour ces gens présents à la cérémonie des vœux.

Au revoir, Yvette...

Dans notre édition de l'an dernier, nous faisons part de la fin du Transport scolaire et que Yvette Madiot, qui était chargée de ce service, allait faire valoir ses droits à la retraite.

Le 17 septembre, un pot de départ en son honneur a été organisé.

La municipalité, le personnel communal, les familles des enfants ayant fréquenté le service durant l'année 2015/2016 et les enseignantes l'ont entourée et remerciée pour ses bons et loyaux services :

- 24 années en tant que « Chauffeur » du petit car
- Les heures de ménage à la mairie depuis 2010, et le temps passé à sortir la vaisselle pour les réceptions à la salle de loisirs.

Grand merci à Yvette pour sa disponibilité et sa discrétion.

Bon vent pour une retraite bien méritée.





OPERATION ARGENT DE POCHE

Cela fait maintenant 8 ans que nous proposons ce dispositif sur la commune, pour nos jeunes de 16 à 18 ans, toujours en lien avec le Nulle Part Ailleurs, pour la partie administrative.

Cette année, 4 garçons et 1 fille ont répondu favorablement à cette opération.

La période des travaux s'est déroulée en 2 temps : 2 dernières semaines d'août et 1 semaine aux vacances de la Toussaint.

La collaboration entre agents communaux, Roseline Ballu et Nathalie Planchenault - élèves - et nos jeunes ont permis de mener 2 chantiers.

Le premier fut le rafraîchissement des façades de la garderie périscolaire et du local « abribus et vélos » route de Mée.

En parallèle, une réflexion a été gérée en équipe avec les jeunes - Armande Jourdan, Dimitri Poché, Julien Gauthier, Mathieu Cocandeau et Quentin Baud - sans oublier Michelle Gautrais et les élus, pour indiquer aux habitants la garderie, tout en rendant le lieu plus vivant, et ainsi le baptiser « 1,2,3...P'tits loups ».

Un chantier très fructueux qui a su tisser un lien entre les jeunes, le personnel et les élus, et qui a concouru à l'embellissement d'un local communal et du cadre de vie pour nos « petits bouts ».



L'abribus après réfection



Le local garderie avant/après



NUMEROTATION DE MAISONS

Après délibération, le Conseil Municipal a décidé d'apposer des plaques avec des numéros sur les maisons du Bourgneuf (côté Mayenne), des Hardières et des Nisières.

Cette décision permet d'éviter toute confusion pour le courrier, ainsi que la recherche de maison pour les livreurs.

Ces plaques ont été appréciées par les habitants, de par leur forme et leur couleur (plaque en acier, inscription en blanc sur fond vert).

Il est important de souligner la bonne visibilité de ces plaques de la rue, ainsi qu'un bon emplacement et une mise en place rapide de la part des habitants, pour faciliter le quotidien de chacun.



COMMISSIONS COMMUNALES



COMMISSION « FINANCES... »

DOTATIONS ET SUBVENTIONS

Les dotations de l'Etat

Les dotations de l'Etat représentent en moyenne 30% des ressources des collectivités territoriales. **En fait, en 2015, elles représentaient 25.74 % des recettes de notre commune.**

Elles sont comptabilisées en Section de Fonctionnement. Elles sont « Libre d'emploi ». En effet, elles visent à compenser :

* Le transfert de compétence, compensation des charges générales, compensation des allègements d'impôts, etc. : DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), Dotation aux Elus Locaux, DUCSTP (Dotation Unique des Compensations Spécifiques à la Taxe Professionnelle), FDPTP (Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle), Compensation au titre des Taxes Foncières et de la Taxe d'Habitation

* Les inégalités de ressources de collectivités : DSR (Dotation de Solidarité Rurale) et DNP (Dotation Nationale de Péréquation)

* Le développement de certaines politiques sectorielles : politique de l'environnement, etc.

Afin de redresser la situation financière de l'Etat, le gouvernement actuel a demandé un effort très important aux collectivités territoriales. Ainsi, nos dotations ont connu **une baisse de 24.16 %** en 5 ans. Voici les chiffres de ces 5 dernières années :

DOTATION/ANNEE	2012	2013	2014	2015	2016
DGF	54 970.00	54 717.00	51 354.00	45 864.00	40 264.00
DSR	7 754.00	8 042.00	8 116.00	8 862.00	10 107.00
DNP	7 163.00	5 970.00	3 980.00	1 677.00	2 012.00
DEL	2 734.00	2 797.00	2 799.00	2 812.00	2 895.00
DUCSTP	185.00	155.00	122.00	80.00	68.00
FDPTP	5 600.95	5 053.14	4 985.19	4 981.79	5 234.36
Compensation Taxe Foncière	14 866.00	14 577.00	13 873.00	11 039.00	9 976.00
Compensation Taxe Habitation	3 159.00	2 605.00	2 138.00	2 635.00	2 582.00
TOTAL	96 431.95	93 916.14	87 367.19	77 950.79	73 138.36

Les subventions

Les subventions sont comptabilisées en Section d'Investissement. Elles se rapportent à un projet d'investissement précis.

Tous les projets d'investissement ne bénéficient pas de ces aides. En effet, chaque organisme fixe des conditions d'éligibilité et les modalités d'attribution.

Il est important que les projets lancés par la municipalité bénéficient d'au moins une subvention, afin d'équilibrer le plus facilement possible le Budget.

Les principales subventions auxquelles nous faisons appel sont :

- * DETR – Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, Subvention d'État
- * Réserve parlementaire, Subvention accordée par des élus au parlement (députés et sénateurs)
- * Contrats de Ruralité, Subvention du Conseil Régional
- * Contrats de Territoire, versé par le Conseil Départemental
- * Produits des amendes de police
- * FEDER – Fonds Européen pour le Développement Régional
- * Leader + - Fonds européen géré par le Gal Sud Mayenne

La participation aux frais de l'école privée : le forfait communal

Le 6 septembre 2005, un contrat d'association a été conclu entre l'Etat et l'école Notre Dame de Pontmain.

L'établissement qui signe ce type de contrat dispense les enseignements conformément aux règles et aux programmes de l'enseignement public, dans le respect de la liberté de conscience (Loi 59-1557 du 31 décembre 1959 – Michel Debré)

En contrepartie, en ce qui concerne le financement, l'État prend à sa charge la rémunération des enseignants qui exercent dans des classes sous contrat.

S'agissant des dépenses de fonctionnement, l'État et chaque collectivité territoriale sont tenus d'y participer dans les mêmes conditions qu'ils participent aux dépenses de fonctionnement des classes correspondantes dans les écoles et les établissements publics d'enseignement.

Ainsi, une convention est passée entre la commune et l'école Notre Dame de Pontmain, pour fixer les conditions de financements de ces dépenses. Ce financement constitue le **forfait communal**.

Il a été fait le choix de verser celui-ci, pour tous les enfants domiciliés sur la commune.

La participation doit être calculée en fonction du coût de fonctionnement des écoles publiques de la commune. A défaut, elle est calculée en fonction du coût de fonctionnement moyen des écoles publiques du département.

Saint Quentin les Anges se trouve donc dans ce dernier cas.

Depuis 2014, le coût moyen départemental s'élevait à **410 €** pour un élève scolarisé en **élémentaire** et **1 140 €** pour un élève de **maternelle**.

Ainsi, la dépense pour la commune sera de 29 580 € au titre de l'année scolaire 2016/2017 (31 680 € en 2015/2016).

Par ailleurs, nous ne subventionnons pas la scolarisation des jeunes Saint Quentinais allant dans un établissement de même type situé sur une autre commune ; ceci afin de maintenir sur notre territoire notre école, lieu de dynamisme très important pour la vie communale.

La Cantine municipale

La cantine, toujours à la petite salle de loisirs, est assurée par Sylvie Piron et Isabelle Marsollier.

Tous les jours, c'est en moyenne une quarantaine d'élèves qui fréquentent la cantine ; d'où la nécessité, depuis plusieurs années, d'organiser 2 services.

A 11 h 45, ce sont les petits qui viennent au 1^{er} service, pour aller à la sieste quand les plus grands partent pour le 2^{ème} service, vers 12 h 30.

Les menus sont élaborés entre la cantine municipale de Craon et les cantinières du secteur (St Quentin les Anges, Bouchamps les Craon, Chérancé et Pommerieux), qui donnent leur avis, critiques, etc., tous les trimestres.



Toutes les semaines, en général le vendredi, un repas Bio est servi. Y sont privilégiés les producteurs locaux, notamment en légumes.

Durant l'année scolaire, plusieurs actions sont menées :

- Bol de nouilles, en avril, opération contre la faim dans le monde
- Repas à thème : Régions, évènements sportifs, etc.,
- Repas de Noël,

Et le dernier jour de l'année scolaire : tout le monde dehors !!! (quand le temps le permet) pour un pique-nique sous les pommiers derrière la salle.

Tarifs 2016/2017

3.74 €/repas

**En cas d'absence temporaire, appeler Sylvie, avant 8 h 45 –
sauf le week-end – au 02 43 06 01 34**

La Garderie périscolaire... en 2016/2017, par « Michou »

Les enfants et moi avons décoré la garderie sur le **thème de l'année** qui est « **La ferme** ».

Nous avons installé un lapin « météo », un panneau pour les mois et les jours et un petit bonhomme pour indiquer s'il fait froid ou chaud.



Nous avons également affiché tous les prénoms des enfants qui sont venus à la garderie. Nous avons d'abord colorié notre prénom en forme de petit train, puis toutes les lettres en plâtre de notre prénom.

Nous avons participé aux actions communes avec les autres accueils périscolaires :

- * Octobre : le défi toise. Nous avons réalisé une toise " échelle de poulailler "
- * Novembre : le défi cache-cache, énigmes... Nous avons joué à différents jeux de memory, le jeu cache-cache animaux,... et nous avons des livres jeux énigmes, des livres "Où est Charlie", "Où est Chloé", la famille "Oukilé" où nous devons retrouver les personnages. Chaque jour nous devons aussi découvrir les personnages de Charlie et son compagnon cachés dans la garderie, nous avons beaucoup aimé ; alors en décembre nous aurons à retrouver le Père Noël, son traîneau, et quelques lutins. Nous avons également des coloriages cache-cache : nous devons retrouver et colorier différents objets cachés dans le dessin.
- * Janvier : ce sera le défi "Kapla" (jeu de construction avec des lattes de bois)



En décembre, nous avons décoré la garderie pour Noël, les fenêtres avec des " windows color ", mais aussi fait notre sapin, et nous avons installé notre calendrier de l'avent. Nous avons préparé le cadeau de Noël pour nos papas et nos mamans. Nous avons décoré les lettres en plâtre du mot "NOEL" et des petits moulages de Noël, que nous avons collé sur une écorce.



Autrement, tous les mardis matins des semaines paires, nous accueillons Amandine DAUDIN (directrice des accueils de St Quentin les Angés- Bouchamps Les Craon – Livré La Touche), qui partage avec nous des temps de nouveaux jeux qu'elle nous apporte.

Depuis la rentrée, une trentaine d'enfants ont pu bénéficier du service "accueil périscolaire".

Tarifs 2016/2017

QF ≤ 814 : 2.02 € de l'heure
QF > 814 : 2.50 € de l'heure

Toute demi-heure commencée est due

Ouverture de la garderie :

Matin, de 7 h 30 à 8 h 30
Soir, de 16 h 30 à 18 h 30

N° tel. : 02 43 09 26 23

Remise de dictionnaires



Chaque année, la municipalité remet des dictionnaires aux élèves de CM2.

Ainsi, le 19 juin 2016, lors de la kermesse de l'école, Marie-Jo. Gaumé – Maire, et Cécile Chopin – Conseillère municipale, en charge des liens avec l'école a remis un « Robert Illustré » à Enzo, Flavie, Héloïse, Ilhame, Léonie et Mathis

Nous ne doutons pas que cet ouvrage soit, pour ces élèves devenus collégiens, un précieux outil de travail.
Nous renouvelons nos vœux de réussite pour l'avenir de ces jeunes.



COMMISSION « TRAVAUX... »

Salle de loisirs

Suite à un bug informatique, l'article sur la restauration de la salle de loisirs n'était pas dans notre précédent bulletin municipal. Donc petit rappel...

En mars 2015, l'entreprise SAGET est intervenue sur le système de chauffage, VMC et électricité, pour un montant de 12 274.38 € TTC.

Puis, en septembre 2015 des travaux ont été réalisés par l'entreprise BAUDY Marc, pour un coût de 13 112.17 € TTC (travaux non subventionnés). Pose d'un revêtement mural acoustique et réfection de toutes les boiseries, passées en peinture cérusée, ont apporté un sérieux rafraîchissement de la salle de loisirs, comme le montrent les photos ci-dessous.



Réfection de façade Nord de la mairie, à l'étage

Vous n'êtes pas sans savoir que les travaux de réhabilitation effectués en 2011-2012 sur l'ancien presbytère devenu la mairie représentaient un effort financier important pour la commune.

Aussi, des choix ont dû être faits quant aux travaux prioritaires. Il avait donc été décidé de ne pas faire les travaux de ravalement de la façade Nord, à l'étage.

Toutefois, il était à déplorer un manque d'uniformité de l'extérieur, qui se voyait depuis la route de Mée.

Le conseil municipal a donc décidé de faire procéder à cette dernière restauration.

Le 29 août, l'entreprise MJCD de Château-Gontier (qui était intervenue sur le reste de la façade en 2012) a procédé à la pose des échafaudages. Le 05 septembre, les maçons ont débuté le piquetage.

Entre temps, l'entreprise Boishus a effectué des travaux de zinguerie (dépose et repose de gouttière et d'ardoises, appui de fenêtres et main courante en zinc)

La réfection a été terminée au début du mois d'octobre.

Ces travaux, d'un montant de 25 006.65 € HT (27 607.98 € TTC) ont bénéficié d'une réserve parlementaire, accordée par Mr Guillaume Chevrollier – Député de la Mayenne, pour 5 000 € et d'une subvention de 3 704 € dans le cadre des Contrats de Territoire accordée par le Conseil Départemental de la Mayenne.

Ainsi, il a été donné un plus bel aspect d'ensemble à ce beau bâtiment et permis de mieux mettre en valeur ce beau patrimoine communal.



Renouvellement des réseaux d'eau potable au Bourgneuf

Le 26 septembre, ont débuté des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable au hameau du Bourgneuf.

Franck POCHE – 2^{ème} Adjoint, chargé des travaux, a participé à diverses réunions de chantier, mais c'est le SIROCG (Syndicat Intercommunal d'eau de la Région Ouest de Château-Gontier) qui assurait le suivi de ce dossier.

Toutefois, l'entreprise TRICOT est intervenue à la demande de la commune, pour remplacer une ancienne canalisation en traversée de la route.

Ce fut également l'occasion de changer le poteau incendie, afin d'améliorer le débit. Le montant – environ 1 500 € HT, sera refacturé par le SIROCG à la commune. Cette dépense sera inscrite au budget 2017.





VIE DE L'ÉCOLE (2016-2017)

Présentation : L'école compte 62 élèves (41 familles) répartis sur 3 classes

- ❖ **Classe de Laëtitia CHEVALLIER :** 18 élèves, 5 CM2 et 13 CM1
- ❖ **Classe de Gaëlle CLODIC et Johanna GUILMIN** (Sophie DOUET - ASEM) : 22 élèves : 7 CE2, 5 CE1 et 10 CP
- ❖ **Classe de Gisèle QUENNEIC** (Michelle GAUTRAIS - ASEM) : 22 élèves : 5 GS, 5 MS, 5 PS et 7 TPS

La garderie périscolaire est assurée par Michelle Gautrais, la cantine par Sylvie Piron et Isabelle Marsollier, et le transport scolaire, depuis la rentrée 2016, par la société Titi Mayennais.

Thème de l'année : Le cirque.

Ci-dessous : Spectacle de Chant - Chorale

Goûter de Noël : Il a eu lieu le vendredi 16 décembre 2016, à l'école. Toute la commune y était conviée.

Les activités : Nous avons la chance de pouvoir aller au point lecture de Saint Quentin les Anges 6 fois dans l'année.

Nous profitons des spectacles en chemin prévus par la communauté de communes : ce spectacle scolaire est gratuit. Les familles peuvent également choisir une séance ouverte au public. Les réservations se font au centre culturel de la vie de Craon.

Les élèves du CP au CM2 sont allés à la piscine au 1^{er} trimestre, avant la fermeture prévue le 18 décembre 2016. Les élèves de cycle 3 iront à la Rincerie faire de la voile.

Ces activités sont prises en charge par la communauté de communes.

Le lien avec les autres écoles du réseau (secteur de Craon) est maintenu : une journée sportive pour les élèves du CP au CM2 et une demi-journée pour les maternelles seront organisées au troisième trimestre. Le projet chant chorale a eu lieu le vendredi 29 avril 2016.



Lors de la semaine des APEL, sur le thème des métiers, des parents d'élèves et des personnes retraitées sont venues présenter aux élèves leur métier (photos ci-contre)



L'école a vécu le jeudi 24 mars un moment important : le partage d'un « bol de nouilles ». Le but était de sensibiliser les enfants à la solidarité. Cette action a permis de remettre des fonds (175 €) à **l'Association Espoir Irak**. Le but n'était pas seulement de récolter des fonds mais aussi de faire prendre conscience aux élèves que des actions simples peuvent bénéficier à ceux qui en ont besoin.

Remise des dictionnaires : Elle a eu lieu à la fin du spectacle à la kermesse le dimanche 19 juin 2016. Sept élèves de CM2 ont reçu un dictionnaire par Marie-Jo. Gaumé – Maire.

Sortie au château de Mortiercrolles : Les élèves ont eu la chance de le visiter. Les propriétaires - M. et Mme Billiard, nous ont laissé découvrir le domaine (*photo de droite*)



Ci-contre : Partage des crêpes, avec le Club de la Bonne Humeur

↳ L'A.P.E.L. et L'O.G.E.C.

L'OGEC assure la gestion financière de l'école, emploie le personnel non-enseignant et elle est responsable de l'entretien des bâtiments scolaires. Elle se constitue de membres bénévoles (parents, amis, habitants...)

L'OGEC a organisé une matinée travaux le 2 Juillet 2016, pour offrir à nos enfants de meilleures conditions de travail et répondre au Plan Accessibilité. Les travaux réalisés:

- Peinture: des sanitaires et vestiaires des cycle 1 et la classe entière des cycles 3 (jusqu'au 8 Juillet 2016)
- La pose des stores occultant, dans la classe des cycles 1 et 3.
- La lazure de la mezzanine dans la salle de sieste.
- Suppression des marches en bois.

Tout le bureau OGEC remercie tous ceux qui ont participé à ce projet de rénovation.

Les prochains travaux auront lieu les 11 Février et 22 Avril 2017.

BUREAU OGEC

Présidente : Rebecca Gentilhomme

Vice présidente : Nadine Lardeux

Trésorière : Manuella Delanoue

Secrétaire : Cécile Chopin

Membre : Ludovic Guion





*Réfection, de la classe de
Cycle 3 (avant/après)*

Les enfants de l'école ont pu, cette année, partir au château de Merlin à la Boissière et avoir pour Noël, un conteur qui s'est déplacé spécialement pour eux. Cela n'a été possible que grâce aux différentes manifestations organisées par l'APEL : vente de brioches (opération renouvelée en février 2017), concours de pétanque, kermesse, soirée de l'école, vente de saucissons, etc....

Le bureau de l'APEL contribue : à l'animation de l'école par ses manifestations, à la mise en œuvre de projets (comme les sorties scolaires et voyages) et il est également là, pour accueillir les nouveaux parents.

C'est deux associations APEL et OGEC n'ont pas seulement pour but de réaliser des travaux et différents projets scolaires. Elles sont également là pour tisser des liens, créer un dynamisme et une entente amicale entre les parents. Elles sont ici pour créer autour et dans l'école une ambiance agréable, chaleureuse et familiale. Le programme de l'équipe pédagogique ne pourrait pas voir le jour sans la mobilisation permanente des membres de ces associations et de l'ensemble des familles. Alors n'oubliez pas nos différentes manifestations !!!!

LES ENFANTS COMPTENT SUR VOUS !!!

BUREAU APEL

Présidente : Emmanuelle Philippeau

Vice présidente : Bénédicte Granger

Trésorière : Cindy Laurent

Vice trésorière : Emmanuelle Dubray

Secrétaire : Magalie Renaud

Vice secrétaire : Nathalie Beaupère

Membres : Patrick Hudon, Lucia Lopez,
Samuel Gaumé

Benoît Leprêtre, Delphine Benazza



VIE ASSOCIATIVE

↳ Le Collectif des Anges



L'association, « le collectif des Anges » a été créée le 18 avril 2014. Cette association a pour but de réunir les habitants des Anges et de dynamiser le Hameau.

Elle organise son assemblée générale le premier dimanche de février, suivie par le partage de la galette.

Le samedi 3 septembre, a eu lieu le repas des Anges pour les habitants et leurs enfants. 40 personnes, adultes et enfants y ont participé.

Le dimanche 4 septembre le premier vide grenier organisé a connu un franc succès avec 20 exposants (*photos ci-contre*)

Les membres du bureau sont :
Patrick Hudon : Président
Philippe Goulay : Vice Président
Yvan Marsollier : Trésorier
Marina Beschus : Trésorière adjointe
Guylaine Guesdon : Secrétaire
Nicole Lartigue : Secrétaire adjointe



↳ LA FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés)

La compétence près de chez vous - Un combat – Historique pour la santé :

Depuis 1921, la FNATH mobilise tous les acteurs de la santé et du handicap autour du thème de la santé publique.

Un plaidoyer contre les discriminations :

La FNATH milite pour l'évolution des droits et l'amélioration sociale.

Une priorité donnée à la prévention :

La FNATH mène des actions de prévention et de sensibilisation aux risques rencontrés au travail et dans la vie quotidienne.

Un soutien individuel au quotidien :

La FNATH écoute, accueille et aide les accidentés de la vie pour le respect de leurs droits. Elle propose une gamme de services adaptés aux besoins de tous.

Permanences : (attention changement d'horaires et de lieux)

1^{er} lundi du mois : RENAZE : 10h15 – 11h15 – 11, rue du Fresne

1^{er} jeudi du mois : CRAON 14h – 15h – Mairie, 7 rue Neuve

ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 4 février 2017, 14 h 30

Salle de loisirs

Votre interlocuteur : Jean-Pierre BOUVET – 2, rue de l'Oudon – St Quentin les Anges – tél : 02 43 06 19 04

↳ CLUB DE LA BONNE HUMEUR

40ème anniversaire

Le club de la BONNE HUMEUR a été marqué cette année par le 40ème anniversaire de son existence.

Nous avons donc fêté cet événement au cours de notre repas annuel du 7 juin dernier avec une animation par quatre musiciens bénévoles adhérents à Génération Mouvements.

Ce fût aussi l'occasion de fêter les 80 ans de Madeleine DENOUE et d'Edith LEROUGE.

31 personnes sur 41 adhérents étaient présentes, donc une très bonne participation.



Le club a aussi participé aux différentes activités territoriales (ex: canton de Craon) et départementales :

- Repas territorial au Murier à Craon,
- Concours de dictée à Niaffles,
- Concours de belote par équipe à Craon, remporté par St Quentin les Anges, avec Jeannick et Guy ROUGER, Maurice LAURENT et avec la 1^{ère} place individuelle par Jeannick.

Le club a donc participé à la finale départementale à Louvigné.

- La journée d'amitié Sud-Ouest Mayennais a été très bien suivie, ainsi que le 40ème anniversaire de la Fédération

Départementale à la salle polyvalente de Laval avec près d'un quart des adhérents du club.

Calendrier du club :

Assemblée Générale	10 janvier 2017
Après-midi crêpes avec l'école	28 février 2017
Repas du club	13 juin 2017
Bûche de Noël	12 décembre 2017

Calendrier Après-midi "interclubs" :

Bouchamps les Craon	01 février 2017
Chérancé	01 mars 2017
Mée	05 avril 2017
St Quentin les Anges	03 mai 2017
St Martin du Limet	07 juin 2017

Calendrier territorial :

Concours de belote par équipe à Craon	13 février 2017
Assemblée Générale - salle du Murier à Craon	23 mars 2017
Concours de pétanque (<i>lieu non connu</i>)	17 mai 2017
Randonnée pédestre (jeux & concours)	06 septembre 2017
Loto - salle du Murier à Craon	27 octobre 2017

Calendrier départemental :

Assemblée Générale avec spectacle (ouvert à tous)	06 ou 07 avril 2017
Journée de la forme (<i>lieu non connu</i>)	02 juin 2017



↳ ANIM'TA COMMUNE (COMITE DES FETES)

Graines d'Acteurs

Le traditionnel festival "Graines d'Acteurs" a eu lieu les 3-4-5 juin 2016. Nous avons accueilli des jeunes de : Noyant la Gravoyère (49), Laval (Le Clep), Meslay du Maine, Mézangers, Chaudefonds sur Layon, Marans et bien sûr Saint-Quentin-Les Anges. Les jeunes ont toujours autant d'enthousiasme à monter sur scène pour nous présenter ce qu'ils ont préparés durant toute la saison.

Cette année encore les comédiens du Collectif Citron ont animé divers ateliers pour les jeunes le samedi après midi, pendant que leurs encadrants étaient pris en charge par Jean Yves LAURENT que nous remercions sincèrement.

Veillée de Noël 2015

Cette animation, attendue des petits et des grands, est organisée avec l'Association des Parents d'Elèves, le Théâtre de la Douve et la mairie.

Le thème retenu cette année, était "**La véritable histoire des Rois Mages**". Une bonne dose d'humour, de la musique, de la magie, des lumières sont les ingrédients nécessaires pour passer une bonne soirée avant les fêtes de fin d'année. Et ce fut une réussite, d'autant que le record de la pesée a encore été battu. La soirée s'est terminée à la salle des loisirs avec le partage de la brioche et du vin chaud offerts par la mairie.

Dates à retenir pour 2017

- ❑ Assemblée générale : jeudi 26 janvier à 20h30 (salle de Loisirs)
- ❑ Graines d'Acteurs : vendredi 2 et samedi 3 juin à 20h30 et dimanche 4 juin à 14h30 (salle Louis Garnier)
- ❑ Repas du festival Graines d'Acteurs : Dimanche 4 juin à 12h00 (salle de loisirs)
- ❑ Fête du village : dimanche 2 juillet à partir de 10h00 (terrain devant le foyer des jeunes)

Petit rappel aux associations

Nous mettons à disposition des associations, des tables et des bancs pour les différentes manifestations.

La réservation doit absolument être faite **auprès de Jean Luc PLANCHENAULT, au moins 15 jours avant**, au 02 43 07 54 57 ou 06 43 47 91 33.

**Anim' ta commune vous souhaite à toutes et à tous
une belle et heureuse année 2017 !**

↳ CLASSES 6



Le 20 novembre 2016, les personnes
des classes 6 se sont réunies pour
passer une journée dans la joie et la
bonne humeur
Rendez-vous dans 10 ans !

↳ L'ARMOIRE DES SALTIMBANQUES

Site de Noël 2015 :

L'Armoire des Saltimbanques vous accueillait sur un charmant marché de Noël où il ne manquait que les marrons chauds et la neige.

Le manège en a surpris plus d'un, mais il n'était pas mécanisé.

Le poissonnier a eu du mal à vendre son poisson frais et le boulanger a regardé son pain se défraîchir au fil des jours.

Mais nous voulions que St Quentin les Anges ait son marché de Noël au moins une fois.



Site de cet été :



Avant la mise en place des nouvelles régions administratives, l'Armoire a voulu faire un clin d'œil à 6 régions géographiques : la Bretagne, le Nord-Palais, l'Alsace, la Camargue, le Pays Basque et l'Auvergne.

Ce site a attiré beaucoup de visites et provoqué quelques allumages de "stop" et tout ceci sans dégradation.

Site de Noël 2016 :

La Mère Noël a décidé de descendre de la montagne en train avec ses lutins et ses enfants.

La crèche sera toujours présente.

Informations :

Une petite main, Nathalie nous a rejoint avec une multitude d'idées. L'heure de la retraite ayant sonnée, Yvette a repris son poste qu'elle avait quitté pour des raisons professionnelles; et à ce jour, l'équipe féminine a retrouvé des forces.

Ce n'est pas le cas dans l'équipe masculine car nos 2 bons hommes du jeudi ont perdu leur jeunesse et rencontrent des soucis à effectuer certains travaux que nous leur demandons.

Alors **avis à tous bénévoles**, surtout lors des montages et démontages qui sont des moments assez intenses donc fatigant.

En ce qui concerne les locations, celles-ci sont toujours aussi nombreuses, le téléphone rompt très souvent notre quiétude.

L'équipe de l'Armoire des Saltimbanques souhaite aux St Quentinnois de très bonnes fêtes.

Pour la location, personnes à contacter sur RDV :

- Beauvallet Martine 02.43.06.37.39
- Bouvet Marie-Té 02.43.06.19.04
- Chevreul Monique 02.43.06.22.37
- Esnault Céline 02.43.06.00.73

Pas de changement de tarifs de location :

- personnes extérieures à la commune : 7,00 €, avec une caution de 50,00 €
- personnes de la commune : 2,00 €.

THEATRE DE LA DOUVE... les dates clefs de 2016

2- 3 avril 2016 : parlez moi d'amour

L'ensemble des bénévoles et acteurs se focalisant sur la deuxième édition des Misérables, l'association n'a pas proposé contrairement aux années précédentes de pièce mais un formidable spectacle de variété, sur le thème de l'amour. Ce groupe, qui se produit habituellement dans des soirées privées à l'extérieur, a pu, pour une fois à domicile, partager rire et émotions avec le public.



24, 25, 30 juin et 1er & 2 juillet: Les misérables 2ème édition



Après le succès de la première édition en 2014, il était tentant de renouveler l'aventure.

Le théâtre de la Douve s'est lancé dans une deuxième édition de son grand spectacle « Les Misérables », en plein air, avec pour ambition d'aller encore plus loin. Plus de places assises, plus de scènes de rues, plus de musique et plus de soleil. Le défi a été relevé une deuxième fois.

Toutefois, il a manqué quelques spectateurs pour que le budget soit à l'équilibre. Mais le plaisir a pris sur scène et l'aventure collective priment sur tout le reste.

L'association remercie tous les bénévoles pour l'aventure humaine ainsi que tous les partenaires sans qui rien ne serait possible.

Alors rendez-vous en 2018 pour la troisième édition !



Toute l'actualité du théâtre de la Douve :



www.theatredeladouve.fr

 @theatredeladouve

11, 12, 13, 18 et 19 novembre: Les soirées variétés

Comme tous les ans en novembre, le Théâtre de la Douve, a proposé des soirées variétés. Un spectacle où se mêlent chansons, sketches et gros délires. Cette année, le public a été emporté au moyen âge ou tout un royaume devait chanter des prénoms pour délivrer une princesse qui se transformait en dragon à la nuit tombée. Tout un programme. Le public a répondu plus que présent et toutes les séances ont fait salle comble. La moitié des bénéfices ira à l'association CEPAN (club d'étude et de protection des animaux et de la nature) du Refuge de l'Arche de Château-Gontier.



Saison 2017 :

- ✓ Tous les 15 jours le samedi : 35 jeunes répartis en deux groupes se réunissent pour un atelier théâtre de deux heures. Ils présenteront leur travail les 03 et juin 2017 au **festival Graines d'acteurs**.
- ✓ 27 janvier : **Galette des rois**
- ✓ 10,11,12,17 et 18 Mars : **Représentations de la pièce "Du Vent dans les Branches de Sassafras"**
- ✓ 15 septembre : **Assemblée générale**
- ✓ 10,11,12, 17 et 18 novembre : **Soirées Variétés**.

↳ FOYER DES JEUNES

L'année 2016 restera une année noire pour l'association, en effet la disparition de François a laissé un grand vide et l'association est restée au ralenti. Nous ne t'oublions pas François...

Sans oublier le passé nous souhaitons repartir de l'avant et rebondir pour cette nouvelle année qui arrive.

Le foyer des jeunes a organisé son assemblée générale annuelle le 21 Octobre dernier, la bonne nouvelle provient de la nouvelle génération, très motivée, et en nombre ! Cette nouvelle génération de jeunes est l'opportunité pour les plus « anciens » de passer le témoin en douceur et de donner envie aux plus jeunes de s'investir et de s'épanouir dans l'association et dans la commune. L'association compte à ce jour environ 30 jeunes, si tu es dans ta 14^{ème} année en 2017 ou plus, n'hésite pas à venir nous rejoindre !

Le nouveau bureau compte organiser de nombreuses activités mais également le retour de la traditionnelle soirée qui devrait avoir lieu au 2^{ème} trimestre. Au programme également, la participation à l'Inter Foyer, fin décembre avec tous les foyers du canton, encadrés par le Nulle Part Ailleurs (ex-Projet Jeunes). Nous souhaitons également en organiser un sur la commune, durant l'été 2017.

De nombreux projets en perspective pour l'année 2017 et une envie de rebondir !

Pour plus de renseignements, contacter Thomas Guineheux : 06 45 65 55 31



↳ USSQ Football

Tristesse

Les membres de l'USSQ et ses amis du foyer des jeunes ont une grosse pensée pour François Ballu qui nous a quittés beaucoup trop vite. Son implication le dimanche au foot, nous manque. Il nous accompagne tout au long de nos rencontres et troisième mi-temps.

Nous tenons également à saluer la mémoire de Bernard Viot qui nous a également quittés cette année. Il a occupé de nombreux postes au sein du club, coach, membre du bureau, sponsor et fidèle supporter.



Les filles au pouvoir !

Nouveauté, cette année dans l'école de foot, onze demoiselles s'invitent au foot. Elles apportent toute leur énergie et ne se laissent pas impressionner par les garçons, qui les ont très bien accueillies.

Nous passons de 24 à 30 jeunes licencié(e)s. L'entente avec le club de Pommerieux en U11, s'est très bien passée. Elle se poursuit, cette année, dans la catégorie U13, merci à Régis Mounier d'accompagner nos jeunes. Ils ont fini premier de leur groupe et accèdent à la 2^{ème} division, pour la seconde phase.

Une équipe U11 St Quentin est engagée cette année, avec 13 joueurs et joueuses. La motivation est au rendez-vous. Les résultats sont prometteurs, avec une qualification en coupe, au 2nd tour inter-secteur.

Pour les U9, neuf joueurs et joueuses, se retrouvent avec Fred tous les samedis matin, pour des plateaux. Ils apprennent à se connaître et à jouer ensemble, pour améliorer leur jeu.

Pour les U7, deux équipes de 4 découvrent le foot avec Samuel Gaumé et Clarisse Gauthier le samedi après-midi.

Les manifestations.

Le 15 mai dernier, le club a organisé la 6^{ème} édition de son traditionnel « Loto Bouse ». c'est un moment de convivialité et de rassemblement reconnu. Les vaches étaient particulièrement en forme. Trois belles bouses ont fait la joie des gagnants. Nous vous invitons à la prochaine édition qui aura lieu le 21 mai 2017.

A l'occasion de l'ouverture de l'Euro 2016, le 10 Juin, le club a organisé une après-midi festive, jeux, matchs, sous un temps orageux. Cela n'a pas découragé les participants et participantes, qui ont « mouillé » le maillot pour les bleus. La soirée s'est prolongée à la salle des fêtes pour une retransmission du premier match de l'équipe de France, avec une victoire 2-1. Cette manifestation, dans le cadre de l'opération « horizon bleu 2016 » a permis au club de recevoir plusieurs lots qui vont profiter à tous les licencié(e)s : ballons, maillots...

Grâce au beau parcours des Français, le club a décidé de retransmettre la finale France - Portugal, dans une bonne ambiance, malgré le score final.



Les nouvelles des Séniors.

Nous sommes toujours en entente avec Bouchamps les Craon pour notre équipe B en 5^{ème} division, dirigé par Stéphane Beaumont (dit Billy). Les joueurs sont très motivés, malgré un début de saison difficile. Les attaquants vont bientôt retrouver le chemin des filets...

Pour l'équipe A, toujours en 4^{ème} division, changement de poule, l'équipe visite le canton de Château-Gontier. L'équipe se replace en milieu de tableau, en attendant mieux.

Loïc Maussion concocte des entraînements aux petits oignons, tous les vendredis soir à partir de 19h30, tous les joueurs y sont conviés, pour apporter leur participation.



Le club prend la route de la Bretagne

Le club a organisé un déplacement en car pour aller voir le match Rennes - Angers, le 19 Novembre, au stade du Roazhon Park. Le car était rempli, 58 personnes. Le voyage s'est bien passé, pour un match moyen, sous un temps breton : vent et pluie diluvienne au rendez-vous, pas de vaincus, un score de 1-1 avec des expulsés. Le club a pris en charge le prix du car, pour permettre un maximum de participation.

Du nouveau.

14 personnes composent donc le bureau. Baptiste Guineheux a cédé son siège de vice-président à Frédéric Chauvel, mais reste bien évidemment membre du bureau.

Côté terrain, Jean-Luc Lardeux (dit Pépé) est parti goûter les joies des prairies synthétiques angevines. Matthieu Rouger fait une pause footballistique, avant de revenir de plus belle.

Bienvenue aux jeunes recrues, qui apportent de la fraîcheur à l'effectif. Par contre, nous sommes toujours à la recherche d'un arbitre.

Si vous souhaitez rejoindre l'USSQ, vous pouvez contacter : Patrice Chopin au 02-43-06-45-52 (catégorie jeunes) ou Loïc Maussion au 06-20-12-39-04 (catégorie seniors).

Rendez-vous au Stade de la Douve pour encourager les jeunes et les seniors.

Nous avons redémarré la saison avec 14 joueurs et inscrit 2 équipes dans le championnat, une en D4 et une en D5. Nous participerons également à la coupe de la MAYENNE et à la coupe DAVIS.

Les matchs ont lieu le vendredi soir, ainsi que les entraînements lorsqu'il n'y a pas de compétition.

Pour les personnes (âgées de plus de 12 ans) intéressées pour des vendredis soirs conviviaux autour d'une table, veuillez contacter l'une des personnes ci-dessous.



Des joueurs en action

Dates à retenir :

Concours de belote :
6-7 et 8 janvier 2017

Tournoi de tennis de table, ouvert à tout public :
24 février 2017

Président :	GAUTHIER Sylvain	02-43-06-76-21
Trésorier :	RICHARD Jean-Charles	02-43-06-17-46
Secrétaire :	VIOT François	02-43-09-02-34

RANDONNEES PEDESTRES

Sortie pédestre du 31 juillet 2016.

La traditionnelle sortie familiale a eu lieu le 31 juillet 2016 à Saint Fraimbault de Prières. 6 familles ont participé à cette sortie.

Randonnées 2017.

Comme à l'accoutumée, les randonnées reprendront en 2017, le mardi soir, à partir de 20 heures, de début mai à fin août 2017. Le calendrier sera établi ultérieurement. Les personnes intéressées pourront se le procurer soit auprès de Francis Chevreul, Joël ou Christine Laurent ou à la mairie, à partir du début d'avril.



Pour tout renseignement, s'adresser à Francis Chevreul, au 02-43-06-22-37.

POINT LECTURE INTERCOMMUNAL

L'ouverture du point-lecture de Saint-Quentin-les-Anges a eu lieu le Mercredi 17 Octobre 2012. Il fait partie des 19 bibliothèques qui composent désormais le territoire de la communauté de communes du Pays de Craon.

Quelques chiffres 2016 :

95 personnes habitant St-Quentin les Anges sont des lecteurs actifs du réseau des bibliothèques.

Avec 23.28 % de lecteurs, le taux est particulièrement fort : Il s'agit du taux le plus élevé du territoire et largement au-dessus également des moyennes du territoire (12,5 % pour le Pays de Craon et 16.4% pour le département).

Ce chiffre est donc vraiment signe de **la bonne vitalité de la bibliothèque** et de son intérêt sur la commune

Les bénévoles

9 bénévoles s'impliquent dans la tenue des permanences ou pour l'accueil des scolaires : Cécile Chopin, Céline Esnault, Marie-Aude Gaumé, Michelle Gautrais, Martine Laurent, Valérie Laurent, Emmanuelle Philippeau, Annie Thorel et Liliane Poché.



Dates à retenir :

Heures du Conte :
11 janvier 2017, 11 h &
22 mars 2017, 16 H 30 (heure
de conte en musique)

Animations gratuites, ouvertes à tous. Venez nombreux !

Toutes les personnes souhaitant s'investir dans la tenue des permanences sont les bienvenues. N'hésitez pas à contacter les responsables de la Bibliothèque : Mesdames Céline Esnault ou Michelle Gautrais.

Un site informatisé

Le lecteur peut de chez lui accéder au catalogue en ligne du réseau de lecture publique à l'adresse **www.paysdecraon.fr** sur la page Médiathèque. Il s'agit de la nouvelle adresse du site. Les animations sont également visibles sur le site.

Le fond théâtral

Les responsables des ateliers jeunes du Théâtre de La Douve utilisent les livres d'exercices théâtraux, afin d'avoir des idées d'animation pour les ateliers. Les ouvrages concernant les pièces de théâtres pour enfants et adolescents sont aussi consultés, mais le nombre de rôles est insuffisant par rapport au nombre d'enfant par atelier.

Les animations

Les scolaires de Saint-Quentin-les-Anges sont encore reçus cette année au point-lecture à raison d'environ une fois toutes les 6 semaines avec Laurent, intervenant de la Médiathèque de Craon.

Ouverture du Point Lecture :

**Mercredis
et samedis,
de 10 h à 11 h 30**

**Inscription gratuite.
Possibilité
d'emprunter
6 ouvrages, pour
une durée de 3
semaines.**

Bonne lecture !



Les élèves de l'école de St Quentin les Anges avec un intervenant de la Médiathèque de Craon

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

↪ DECHETS ET DECHETTERIES

NOUVEAUTE 2016 :
TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE SE TRIENT

The infographic is divided into six horizontal sections, each with a category label and representative images of plastic waste. The categories are: 'Toutes les bouteilles' (water, soda, milk, juice bottles), 'Tous les flacons et bidons' (detergent, spray, lotion, bleach containers), 'Toutes les barquettes' (yogurt, margarine, food trays), 'Tous les pots et les boîtes' (cups, tubs, boxes), 'Tous les sacs et sachets' (shopping bags, paper bags, food packets), and 'Tous les films' (plastic wrap, bubble wrap, bags). A blue box at the bottom right states: 'Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.' Below the infographic, the word 'NOUVEAU !' is written in large red letters.

Toutes les bouteilles ...

Tous les flacons et bidons ...

Toutes les barquettes ...

Tous les pots et les boîtes ...

Tous les sacs et sachets ...

Tous les films ...

Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

NOUVEAU !

LE TRI SELECTIF pour PROTEGER LA PLANETE

Le tri sélectif permet d'incinérer des déchets moins polluants, agissant directement sur la qualité de l'air et contribuant ainsi à réduire le phénomène « d'effet de serre » provoqué par l'émission de gaz carbonique issu de la combustion, entre autres.

Il permet aussi de diminuer nettement la quantité de déchets présentés à l'incinération.

Grâce au recyclage, les emballages trouvent une seconde vie et n'encombrent plus les décharges. En réduire le nombre contribue activement à diminuer la pollution des nappes phréatiques.

La pollution atmosphérique provoque autant de décès que les accidents de la route. Grâce au tri sélectif et au recyclage, c'est son bien-être et sa santé que chacun préserve.

Le geste de tri permet de préserver des ressources naturelles précieuses et réaliser des économies d'énergie (1 tonne de papier recyclé = 17 arbres préservés = 2 500 KWh économisées).

Par exemple :

- 1 tonne de papier-carton recyclé, c'est 2,5 tonnes de bois vivant resté intact dans les forêts
- 1 tonne de verre recyclé, c'est 660 kilos de sable préservé
- 1 tonne de plastique recyclé, c'est entre 700 et 800 kilos de pétrole brut économisé.

Les bacs de tri sélectif se situent sur le parking Poids Lourds, route de Mée



« le Nulle Part Ailleurs »

Des projets pour tous
de 0 à 132 ans

Renseignements

Par téléphone au : 02 43 09 09 69
ou 06 86 80 08 75



Ou par mail : equipe@lenullepartailleurs.fr
www.projetsjeunesraon.fr

6 Rue de la Tour de Guêt - 53400 Craon



Horaires d'ouverture

Périodes scolaires :	Vacances scolaires :
Mardi / Jeudi / vendredi 9h-12h / 14h-18h	Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Mercredi 9h-12h / 12h30-18h	
Samedi 9h-12h / 13h30-17h	

C'est une association intercommunale, loi 1901, agréée Centre Social, depuis janvier 2015, par les services de la CAF de la Mayenne. Elle est dirigée par des **BENEVOLES** qui s'impliquent tout au long de l'année pour le bon fonctionnement de la structure. Elle propose des activités et un accompagnement adapté pour les jeunes, les familles, les associations. C'est un acteur participant au développement local de notre territoire, avec le soutien du CIAS de la communauté de communes du pays de Craon.

C'est quoi ? 400 à 420 jeunes participants par an
un lieu convivial ... un accueil
des projets... 50 bénévoles de 11 ans et +
des rencontres... des échanges un accompagnement...
380 familles adhérentes Un partenariat fort...
des liens intergénérationnels...



Branche PROJETS JEUNES

Des ATELIERS à l'année : Cirque, Magie, E.sport, club nature, coupdepouce.net...

Des ANIMATIONS pendant chaque période de vacances avec un programme d'activités riches et variées : sorties, grands jeux, activités manuelles, stages... + les mercredis et samedis.

Un ACCOMPAGNEMENT adapté à ton, tes projets : séjours, sorties, échange interculturel...

Un ACCOMPAGNEMENT des groupes et des foyers de jeunes des communes partenaires.

Un local pour les jeunes à partir de 11 ans : le CEKUADON

Des actions de prévention au sein des collèges et MFR

Branche PROJETS ASSOCIATIONS

Un accompagnement adapté pour les associations du territoire qui portent un projet à caractère social et ou familial.

Cet accompagnement peut se traduire par une aide technique : recherche de financement, prêt de matériel... mais aussi par une aide méthodologique : aide à la structuration de la vie associative, temps de formation...

C'est aussi un espace où l'on peut communiquer sur ces manifestations « espace d'affichage » N'hésitez pas à nous apporter affiches et tracts.



Branche PROJETS FAMILLES

Des SOIREES, des CONFERENCES, des TEMPS pour les parents abordant différentes thématiques : *Etre parents aujourd'hui, la Matinale des parents...*

Des ATELIERS, un atelier Défi famille énergie, atelier Habilités parentales permettant de développer une nouvelle méthode de communication avec ses enfants.

Des activités PARENTS / ENFANTS autour de la cuisine, du jeu, ou d'autre thématique comme le cirque vont être proposées prochainement, ainsi que des SORTIES familiales : patinoire, zoo...

UNE EQUIPE de SALARIES



Cédric

Mathieu

Solène

Emilie

POUR VOS ÉCONOMIES D'ÉNERGIES



**Un seul
numéro
en Mayenne**

02 52 46 00 00

PRIX D'UN APPEL LOCAL



Une expertise
locale, gratuite
et indépendante
au service de
vos projets de
rénovation ou
de construction



Construire, rénover, isoler, ventiler, chauffer ...

Depuis plusieurs années, les permanences Espace Info Energie se sont démultipliées sur le territoire afin d'être au plus proche : Mayenne, Laval, Evron, Château-Gontier et maintenant Craon, Cossé-le-Vivien, Meslay-Du-Maine ...

Afin de simplifier la prise de contact et de rendez-vous tout au long de la semaine, voici un numéro à retenir pour obtenir des conseils sur l'énergie, la maîtrise de l'énergie dans votre habitat :

*Tous les jours de la semaine
de 9h à 12h et 14h à 17h*

Ouvert à tout public et tout niveau de ressources

Des exemples de questions auxquelles nous pouvons apporter des réponses gratuitement et en toute impartialité :
Comment construire ou rénover économe ?

Quel type de chauffage utiliser ?

Comment bien isoler ma maison ?

Simple flux ou double flux ?

Ballon thermodynamique ou solaire thermique ?

Linky, quels sont les risques et avantages ?

Comment choisir les artisans pour répondre à mes attentes ?

Quelles sont les aides financières ?



LES 3 BONNES RAISONS
POUR AGIR MAINTENANT

DES FACTURES
D'ÉNERGIE RÉDUITES

UN CONFORT DE VIE
AMÉLIORÉ

UN HABITAT PLUS SAIN
ET UNE MEILLEURE
QUALITÉ DE L'AIR



UN RÉSEAU D'EXPERTS
INDÉPENDANTS

GRATUITÉ DU SERVICE

OBJECTIVITÉ DES CONSEILS

INDÉPENDANCE

conseils énergie construction rénovation
éco-prêt crédit d'impôt aides régionales et locales
maison basse consommation labels RT 2012

Professionnels

Permanences, tous les jours
du lundi au vendredi
de 9h à 12h00
et de 14h00 à 17h00

Pour plus d'informations, contactez le :

02 52 46 00 00

FRANCE ADOT 53



Don d'organes, tous concernés

L'association FRANCE ADOT 53 est présente sur le département de La MAYENNE depuis 1985.

Elle a pour mission d'informer et de sensibiliser le public concernant les dons d'organes, de tissus humains et de moelle osseuse

" LA GREFFE D'ORGANES SAUVE DES VIES "

En France, en 2015, 21 378 malades étaient en attente d'une greffe. Seulement 5 746 patients ont reçu un organe.

Pour ou contre, il est primordial de faire connaître sa volonté à ses proches pour qu'ils puissent en témoigner.

FRANCE ADOT 53 – BP 90634 – 53006 LAVAL CEDEX
Tel/Rep : 02.43.90.68.10
Courriel : franceadot53@orange.fr
www.france-adot.org

« Les Motards ont du cœur »
Ils s'arrêteront sur notre commune le **dimanche 30 avril, à 14 h 27**, pour recevoir vos promesses de dons d'organes, mais aussi de moelle osseuse ou de sang. Venez nombreux sur le Parking Poids Lourds, Route de Mée... ne serait-ce que pour soutenir cette action.

Des services à domicile pour tous !

L'association ADMR de CRAON et ses environs aide toute personne à bien vivre chez elle : célibataire ou famille, actif ou retraité, en pleine forme, malade ou handicapé.



Aide à la personne, maintien au domicile

Services adaptés aux personnes : âgées, en situation de handicap, malades ou revenant d'hospitalisation :

- Aide au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage
- Cuisine, courses, aide à la prise des repas, ...
- Accompagnement transport
- Accompagnement social

Ménage – Repassage

Ce service permet, à toute personne quelque soit son âge, qui n'a que très peu de temps à consacrer aux tâches ménagères ou qui ne peut plus les effectuer seule, d'avoir son domicile toujours entretenu.



Garde d'enfants

L'ADMR propose la garde d'enfants à domicile adaptée aux besoins de chaque famille. Les intervenants professionnels amènent ou vont chercher les enfants à l'école, les aident à faire leurs devoirs, préparent leurs repas, ...



Téléassistance

Le système de téléassistance proposé par l'ADMR vous permet, grâce à un médaillon ou à un bracelet, d'être relié à un plateau d'écoute.

Un service à la carte pour rester chez soi en toute tranquillité 24heures/24 et 7jours/7.



Les petits travaux de jardinage et de bricolage

Vous avez besoin d'aide pour les menus travaux d'entretien, de réparations et de jardinage ? Nos intervenants professionnels peuvent bêcher, tondre la pelouse, repeindre ou tapisser de petites surfaces, poser une étagère, ...

N'hésitez pas à contacter l'ADMR de « CRAON et ses environs » par l'intermédiaire du référent de votre commune : Paulette LAURENT, tél : **02.43.06.26.93**

Rejoignez notre équipe de bénévoles !

Vous souhaitez :

- Etre un acteur utile de proximité
- Nouer des relations dans votre commune
- Apporter votre présence, votre écoute
- Vivre une expérience humaine enrichissante.

Vous vous dites pourquoi pas mais je n'ai pas beaucoup de temps ou je ne sais pas ce que je peux apporter... Rencontrons-nous !

Et ensemble, nous définirons votre engagement et vos missions en fonction de vos souhaits, de votre disponibilité et de vos compétences.

Association ADMR de CRAON et ses environs

83 bis, rue de la Gare 53400 CRAON

02 43 06 06 60 - craon.admr53@wanadoo.fr - www.admr.org





REORGANISATION DES COMPETENCES DE LA GESTION DE L'EAU SUR LE BASSIN VERSANT DE L'OUDON

La réforme territoriale, qui vise au regroupement des intercommunalités ou des communes, touche également les compétences de la gestion de l'eau.

La compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (G.E.M.A.P.I.) » sera obligatoire pour les communautés de communes ou communautés d'agglomération à partir du 1er janvier 2018. Elles pourront transférer cette compétence à un syndicat mixte qui couvre le bassin versant.

Aujourd'hui, sur le bassin versant de l'Oudon, ces compétences sont déjà exercées par des syndicats. Il faut donc intégrer à l'existant les conditions de la réforme.

! *Le bassin versant est un territoire irrigué par une rivière, avec tous ses affluents et fossés qui alimentent ce territoire.*

Organisation actuelle sur le bassin versant de l'Oudon

La compétence « gestion des milieux aquatiques » est exercée par trois maîtres d'ouvrage :

- le Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud (S.B.O.S.) auquel adhèrent 45 communes*,
- le Syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière l'Oudon (S.B.O.N.) auquel adhèrent 40 communes*, (*nombre de communes au 1^{er} janvier 2015)
- le Département du Maine et Loire sur la partie navigable de l'Oudon de Segré au Lion d'Angers.

La compétence « prévention des inondations » est exercée par le SYndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions (SY.M.B.O.L.I.P.). Les structures membres sont les deux syndicats de bassin cités précédemment et des structures en charge de l'alimentation en eau potable. Son territoire d'intervention est le bassin versant de l'Oudon. Ce syndicat est également compétent pour la lutte contre les pollutions diffuses (hors assainissement non collectif) et il est structure porteuse de la Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) du bassin versant de l'Oudon.

Compétences du petit cycle de l'eau et du grand cycle de l'eau

Les compétences du petit cycle de l'eau comprennent l'alimentation en eau potable, l'assainissement collectif et non collectif, les eaux pluviales urbaines.
Les compétences du grand cycle de l'eau s'exercent idéalement à l'échelle du bassin versant : planification de la gestion de l'eau, lutte contre les inondations ou les pollutions diffuses, gestion des milieux aquatiques,...

Organisation future

La réflexion sur la nouvelle organisation est actuellement en cours. Les objectifs de la nouvelle organisation sont les suivants :

- conserver la cohérence de gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant,
- réussir le transfert de la compétence « G.E.M.A.P.I. » dans le cadre des 3 syndicats de bassin versant existants (S.B.O.S., S.B.O.N. et SY.M.B.O.L.I.P.),
- étudier la plus-value qu'apporterait la fusion des 3 syndicats de bassin versant S.B.O.S., S.B.O.N. et SY.M.B.O.L.I.P.

Pour en savoir plus : www.bvoudon.fr ; téléphone : 02 41 92 52 84



Arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les communes en 2017

Afin de préserver l'environnement et la santé de personnes, les communes arrêteront d'utiliser des pesticides chimiques sur les jardins, espaces végétalisés et infrastructures accessibles au public au 1er janvier 2017 (loi Labbé et loi sur la transition énergétique pour la croissance verte).

Les pratiques d'entretien des espaces publics doivent donc évoluer et s'adapter à ces nouvelles modalités. Cela passe notamment par le développement de méthodes alternatives d'entretien comme le désherbage mécanique, la protection intégrée, le paillage ou l'enherbement d'espaces. Cela passe également par des réaménagements d'espaces et par la conception écologique de nouveaux aménagements afin d'anticiper les problèmes d'entretien.

Les riverains et jardiniers amateurs peuvent eux-aussi accompagner cette démarche, d'autant qu'ils seront également concernés par cette interdiction de détenir et d'utiliser des produits phytosanitaires dès 2019.



Pour cela, adoptons collectivement les bons réflexes !

Par exemple, si chacun entretient le trottoir et le pied de mur devant chez soi, cela facilitera le travail des agents communaux qui pourront passer plus de temps à entretenir et embellir le reste de la commune.

L'acceptation de la végétation spontanée est aussi une étape importante vers un entretien plus écologique de la ville, alors changeons ensemble notre regard sur les « mauvaises herbes ».



Et chez soi, pourquoi ne pas jardiner plus nature ?

Retrouvez de nombreux conseils de jardinage au naturel avec la charte du bassin de l'Oudon « Jardiner au naturel, ça coule de source » sur www.bvoudon.fr (rubrique « Qualité de l'eau » > « Le Plan d'action du SY.M.B.O.L.I.P. » > « La charte Jardiner au naturel ») ou auprès des enseignes de jardinage signataires de la charte.

Le programme de lutte contre les pollutions diffuses du bassin de l'Oudon

Ce programme vise à restaurer la qualité de l'eau du bassin et des captages d'eau potable à travers de nombreuses actions auprès des agriculteurs (formations, accompagnements, diagnostics-conseils), des collectivités (réduction de l'usage des produits phytosanitaires), des entreprises et artisans et du grand public (comme la charte « jardiner au naturel, ça coule de source »). Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.bvoudon.fr.

Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions

Groupe Milon – 4 rue de la Roirie - 49500 SEGRE
Tél : 02.41.92.52.84 – Fax : 02.41.92.52.79
Mail : contact@bvoudon.fr

NOUVELLES PAROISSIALES

Calendrier 2017 pour Saint Quentin les Anges

Messes (Samedi, 19h) :
- 25 février
- 20 mai
- 05 août
- 21 octobre
- 16 décembre

Adorations (lundi soir) :
- 23 janvier, 19 h
- 24 avril, 19 h
- 10 juillet, 20 h
- 18 septembre, 20 h
- 27 novembre, 19 h



Messe le dimanche à Craon, à 10 h 30

Profession de foi : 25 mai
Confirmation : 21 mai
1^{ère} communion : 11 & 18 juin
Messe de rentrée : 24 septembre
Fête de la paroisse : 19 novembre

Pèlerinage à Lourdes pour les jeunes : du 16 au 22 avril. Rens. 02 43 49 54 83

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :
Presbytère de Craon – Rue des frairies – 02.43.06.10.54
ou consulter le site de la paroisse : <http://paroissestclementducraonnais.jimdo.com>

ETAT CIVIL

Bienvenue à....



16 février	Vianney JOURDAN	1 rue de Mortiercrolles
07 mai	Clarisse GUION	La Maison Neuve
23 juin	Maëllie LECLERC POUPARD	Le Bois Grésil
13 septembre	Justin MICHEL	8 allée du Verger
06 octobre	Léane CHAUVEL	1 rue de l'Aubépine
26 octobre	Liam SUPLOT	3, Les Nisières

Félicitations à....



11 juin	Evelyne BANNIER et Bernard GOHIER
10 septembre	Coralie EVEZARD et Benjamin CROISSANT
24 septembre	Elise BROUSSE et Ousmane KAGONE

Ils nous ont quittés...



05 février	François BALLU	La Generie
14 mai	Bernard VIOT	6 allée du Verger
17 juin	Jean-Pierre GILLOIS	Sauconnier
10 octobre	Marcel GUILLET	17 rue de la Promenade

DATES A RETENIR

<p style="text-align: center;">JANVIER</p> <p>06, 07 & 08 Concours de belote du TTSQ 10 AG Club de la Bonne Humeur 15 Vœux de la municipalité 26 AG Anim'Ta Commune 27 Galette Théâtre</p>	<p style="text-align: center;">JUILLET</p> <p>02 Fête du village</p>
<p style="text-align: center;">FEVRIER</p> <p>04 AG FNATH 05 AG Collectif des Anges 24 Tournoi de Tennis de Table 28 Ap.midi crêpes Club de la Bonne Humeur/école</p>	<p style="text-align: center;">AOÛT</p> 
<p style="text-align: center;">MARS</p> <p>10, 11 & 12 Théâtre 17 Portes ouvertes Ecole 17 & 18 Théâtre</p>	<p style="text-align: center;">SEPTEMBRE</p> <p>02 Repas Collectif des Anges 03 Vide-grenier Collectif des Anges 04 Rentrée scolaire 15 A.G. Théâtre de la Douve</p>
<p style="text-align: center;">AVRIL</p> <p>08 Concours de pétanque A.P.E.L. 23 1^{er} tour des Présidentielles 30 « Les Motards ont du cœur »</p>	<p style="text-align: center;">OCTOBRE</p> <p>13 Repas des aînés 21 Soirée de l'école</p>
<p style="text-align: center;">MAI</p> <p>03 Inter Club des Aînés 07 2^{ème} tour des Présidentielles 21 Loto Bouse</p>	<p style="text-align: center;">NOVEMBRE</p> <p>10, 11 & 12 Soirée Variétés Théâtre de la Douve 17 & 18 Soirée Variétés Théâtre de la Douve 25 Soirée du Foot.</p>
<p style="text-align: center;">JUIN</p> <p>02,03 & 04 Festival Graines d'acteurs 11 Kermesse de l'école 11 1^{er} tour des Législatives 13 Repas Club de la Bonne Humeur 18 2^{ème} tour des Législatives 24 AG USSQ Football</p>	<p style="text-align: center;">DECEMBRE</p> <p>02 Décoration de Noël de la Commune 12 Bûche de Noël du Club de la Bonne Humeur 15 Veillée de Noël</p>

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter notre site Internet – Rubrique « Agenda »

Nous vous souhaitons de bons moments de





**Photos de classes
de l'école
ND de Pontmain**



Cycle 1



Cycle 2



Cycle 3



**La conception, la mise en page et:
la recherche d'illustrations
sont réalisées par la mairie
de Saint Quentin les Anges.**